

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

**SÉQUENCE
RATÉE**

« C'est nul ! Il met sur la table une enveloppe pour les profs et ne la vend pas ! », s'emporte un conseiller à propos du discours du président sur l'école. Ici, dans un établissement de Melun avec le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer.

UN PRÉSIDENT PARTICULIÈREMENT MALADROIT ENVERS LES ENSEIGNANTS

Dans son programme, le président-candidat écarte l'idée d'augmenter uniformément les enseignants. La rémunération au mérite et le projet d'autonomie des établissements exaspèrent la profession. Malgré 6 milliards sur la table, le discours clivant, façon "prof bashing", du président n'a pas arrangé son image auprès d'une corporation qui ne lui était pourtant pas si hostile en 2017.

Thibault Camus / Pool / Reuters

PAR HADRIEN BRACHET ET MARIE-ESTELLE PECH

C'est le retour du « travailler plus pour gagner plus » à la sauce Macron. Le président-candidat l'a annoncé lors de la présentation de son programme. Avec une entrée en matière complètement ratée malgré le budget annoncé. Des « propos insultants », du « prof bashing » : les annonces du président-candidat qui souhaite « mieux payer » les professeurs prêts à faire « plus d'efforts » ont suscité des réactions d'exaspération dans le monde enseignant.

« Quand il dit "on va faire faire des tâches supplémentaires aux profs", c'est oublier qu'on a un temps

de travail qui est déjà très lourd, avec de nombreuses tâches », juge Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU. Les professeurs ont surtout perçu comme une gifle cette allusion du président : « Pendant le Covid [...], des enseignants ont été là, ont fait le travail comme il se devait. Et il y a des enseignants [...] qui ont disparu. Ils sont tous payés aujourd'hui de la même manière. Parce que le système est un peu hypocrite, il se réfugie derrière un égalitarisme », a-t-il pointé.

Pourquoi cliver ainsi et remettre sur le tapis cette période si particulière ? Emmanuel Macron a-t- >

► il décidé de faire une croix sur le monde éducatif, dont un tiers avait voté pour lui en 2017 ? « Il s'adresse aux parents, qui, pendant le confinement, ont pu percevoir quotidiennement qu'il y avait des différences de comportement et d'investissement d'un enseignant à l'autre. Très corporatiste, la profession ne supporte pas cette critique », note Claude Lelièvre, historien de l'éducation.

Certes, ce discours fustigeant les enseignants pourrait aussi séduire une partie des électeurs de droite, pas toujours très amènes envers cette profession. Vu la prudence de Sioux de son entourage, qui fait le service après-vente, les conséquences des propos présidentiels n'avaient pas franchement été anticipées. D'autant moins que ces petites phrases acides sont en contradiction avec le programme. Quelque 6 milliards d'euros par an seraient consacrés à des mesures d'augmentations, selon l'équipe de campagne ! Une autre source, plus réaliste, Rue de Grenelle, évoque plutôt 6 milliards à la fin du quinquennat. Même avec la seconde

option, l'effort budgétaire serait plus important que celui du premier quinquennat Macron, surtout concentré sur le traitement des professeurs en début de carrière. « C'est nul, peste un conseiller de l'exécutif, il met sur la table une enveloppe pour les profs et ne la vend pas ! La séquence est complètement ratée ! » Rue de Grenelle, où tout le monde est tombé de sa chaise en entendant le montant annoncé, un haut fonctionnaire secoue la

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

« PLUS DE LIBERTÉ pour les établissements », promet le chef de l'État. Un gain en autonomie pour les écoles dans lequel beaucoup voient la porte ouverte à une concurrence pour recruter les meilleurs enseignants. Ici, en compagnie de parents d'élèves, en Picardie, en 2021.

tête : « On a l'impression que l'entourage proche de Macron ne connaît pas l'éducation, que les décisions ont été prises par un consultant en management. »

Rien de bien neuf

Certes, la répartition précise de cet argent reste floue car elle devra, au préalable, faire l'objet d'une large concertation. Quelques « pistes » ont toutefois été mentionnées par le président-candidat. Ces nouvelles fonctions pourraient concerner « le remplacement effectif des absences » de professeurs, « un suivi plus individualisé des élèves », l'aide aux devoirs et un accompagnement sur le temps périscolaire. Certaines tâches sont déjà réalisées par les enseignants, comme le lien aux familles, mais ne sont actuellement pas rémunérées. Le fait d'accepter de se former en dehors des heures de cours, pendant les vacances des élèves, serait quant à lui indemnisé.

Si les syndicats d'enseignants ont aussitôt brocardé le retour du « travailler plus pour gagner plus » époque Sarkozy, en réalité, une grande partie de ces tâches (remplacements, suivi des élèves, devoirs faits) n'a rien de neuf. Elles sont déjà effectuées ponctuellement et rémunérées en heures supplémentaires effectives (HSE), qui pourraient donc être revalorisées.

Jacques Witt / Sipa

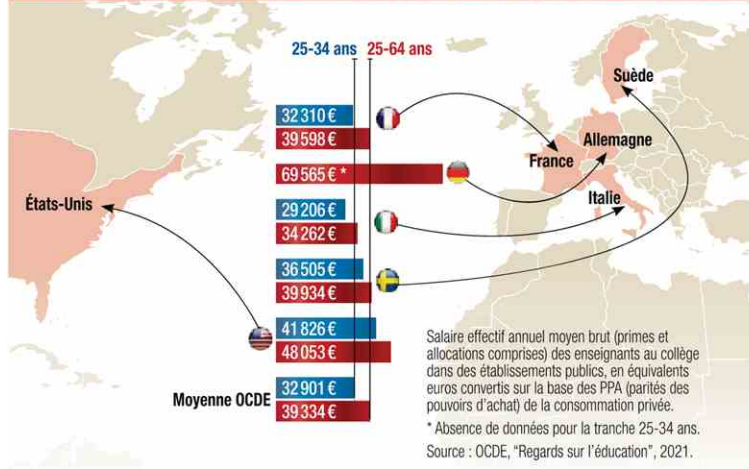
BLANQUER AUX FRAISES ?

Fustigé par les syndicats enseignants en raison de sa gestion de la crise sanitaire et de celle, très verticale, de la Rue de Grenelle, Jean-Michel Blanquer paraît démonétisé au sein de la Macronie. Ses vacances à Ibiza en janvier, alors que les chefs d'établissements attendaient un énième protocole sanitaire, l'ont affaibli. Certes, il conserve le soutien de Brigitte Macron,

avec qui il s'est encore affiché récemment lors d'une visite d'école. Mais, alors qu'il était considéré comme l'un des meilleurs élèves du gouvernement, il est moins mis en avant. Tout juste l'a-t-on vu tracter sur un marché ce week-end. Mauvaise passe. Même sa femme, journaliste au JDD, est sur la sellette au prétexte qu'il faudrait démacroniser le journal ! Si son entourage dit

toujours qu'il souhaiterait rempiler au ministère de l'Éducation nationale, ou tout au moins dans un « ministère régalien », il cherche parallèlement une circonscription pour les législatives en région parisienne. Pour le moment sans résultat probant. Il a évidemment été accueilli fraîchement par des élus LREM qui n'ont aucune envie d'être éjectés. Mais ce ne sont pas eux qui décident... ■

LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES ENSEIGNANTS FRANÇAIS À LA TRAÎNE...



Le constat fait l'unanimité chez les candidats à la présidentielle : au sein de l'OCDE, la France ne brille pas pour la rémunération de ses enseignants. C'est particulièrement vrai en début de carrière. Mais les solutions diffèrent : à droite, on penche plutôt pour augmenter les primes en fonction du temps de travail et des types de mission, lorsque, à gauche, on préfère augmenter le salaire de base.

À noter : le salaire moyen varie fortement selon l'expérience, mais aussi selon le niveau d'enseignement (primaire ou secondaire). Les données présentent ici les salaires effectifs annuels moyens, qui incluent les allocations et les primes, à distinguer des salaires statutaires. Pour effectuer la comparaison, les montants dans les différents pays ont été convertis en euros en parité de pouvoir d'achat, qui prennent en compte le coût de la vie dans chaque pays et ne correspondent donc pas aux sommes réelles affichées sur les bulletins de salaire.

Quelque 209 000 professeurs, soit un enseignant sur quatre, ont ainsi effectué des HSE d'enseignement en 2019, souvent pour remplacer un collègue absent. Emmanuel Macron pourrait aussi décider de revaloriser l'ensemble des heures supplémentaires année (HSA), qui concernent, elles, 80 % des professeurs du secondaire...

Le cœur du projet éducatif macronien repose par ailleurs sur un vieux totem, l'autonomie, qui a toujours inquiété le milieu enseignant. Le chef de l'État a promis « plus de liberté pour les établissements ». Objectif : que les personnels de terrain puissent « construire un projet collectif adapté aux besoins de leurs élèves », explique son équipe de campagne. Il s'agirait de laisser plus de marge de manœuvre aux établissements, qui pourraient expérimenter de nouvelles méthodes pédagogiques, conclure des partenariats avec des associations... ou opérer leur propre recrutement ? La question est sensible. Beaucoup y voient la porte ouverte à une concurrence entre établissements pour recruter les meilleurs enseignants, au détriment des zones les moins attractives. Et au bénéfice de chefs d'établissement qui deviendraient des managers en position d'autorité.

Au sein de l'équipe Macron, on assure qu'il n'est pas question

de généraliser un tel fonctionnement. Dans la foulée des initiatives lancées à Marseille, le président souhaite essentiellement augmenter le nombre de « postes à profil », c'est-à-dire les enseignants recrutés pour certaines missions particulières au niveau local. Dans ce cas, « il n'y aurait rien de révolutionnaire », reconnaît Bruno Bobkiewicz, proviseur et président du SNPDEN-Unsa. « L'autonomie, ce n'est pas chacun fait ce qu'il veut », veut rassurer la députée LREM Anne-Christine Lang, spécialiste des questions d'éducation.

Mise en concurrence ?

De quoi faire taire les craintes ? Pas vraiment. D'abord, le projet du candidat reste flou. Ensuite, le président est allé plus loin en se déclarant favorable à la publication des évaluations de chaque établissement. Une proposition qui a fait bondir. « Le danger, c'est

la vraie mise en concurrence des établissements », alerte Bruno Bobkiewicz. « Qu'on ait des outils d'analyse des politiques publiques, ça a de l'intérêt, convient Frédéric Marchand, secrétaire général de l'Unsa Éducation. Mais de là à le rendre public... Et pour faire quoi ? Si c'est pour jouer sur l'évaluation des personnels, ça nous inquiète. » « Cela fait partie d'une vision libérale de l'école, estime pour sa part l'historien Claude Lelièvre. C'est un mot d'ordre de la droite mais aussi de la gauche réformatrice fondé sur l'émulation et la concurrence. » C'est d'ailleurs sous Lionel Jospin, en 1989, que l'Éducation nationale fait un pas important vers l'autonomie avec la loi d'orientation, qui consacre l'obligation pour chaque établissement d'élaborer son projet pour mettre en œuvre les objectifs nationaux. Mais la focalisation d'Emmanuel Macron sur l'autonomie et le « décloisonnement » de l'école agace les syndicats, qui y voient une démarche électoraliste pour piquer les voix de Valérie Pécresse, qui fait aussi de l'autonomie – qu'elle veut pousser plus loin que le président – un mantra. À l'inverse, « la grande absente est la question de la mixité sociale et scolaire, regrette Frédéric Marchand. Ça n'apparaît nulle part dans les propositions. » Une omission révélatrice ? ■ H.B. ET M.-E.P.

“L'AUTONOMIE DE L'ÉCOLE, C'EST UN MOT D'ORDRE DE LA DROITE MAIS AUSSI DE LA GAUCHE RÉFORMISTE.”
 CLAUDE LELIÈVRE, HISTORIEN